

DEPARTEMENT  
DE L' EURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212705404-20200306-D2020-4-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2020

ARRONDISSEMENT  
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

LE : 02/03/2020

Séance du Vendredi 06 Mars 2020

**DATE D'AFFICHAGE**

LE : 10/03/2020

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

EN EXERCICE : 11

PRESENTS : 7

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 2 Mars 2020 s'est réuni en session ordinaire publiquement en Mairie de Ste Geneviève lès Gasny le Vendredi 06 Mars 2020, à 19 heures, sous la présidence de : Mr BENY Marcel, Maire.

VOTANTS : 8 pour

ABSENT(S) : 4

POUVOIR : 1

Étaient présents : Mme. JAUMOTTE Caroline, M BOIROT Thierry, Mme ISAMBOURG Silvana, Mme SALAUN Armelle, M BRISSONNET Sylvain, M. BOUILLON Georges, M.DELANNOY Jean-Pierre.

Absents excusés : M OSZCZYPALA Stéphane (arrivé plus tard), Mme RIGAUX Carine (pouvoir donné à M. BOUILLON), M. PARIS Thierry.

Secrétaire de séance : Mme SALAÜN Armelle

**Objet** : Approbation par le conseil municipal du compte de gestion de l'exercice 2019 du CCAS suite à la dissolution du CCAS au 31 décembre 2019 - le Maire s'est retiré, Monsieur BOUILLON a été élu Président pour cette délibération.

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2019, établi par le Comptable de la Trésorerie de Vernon, le Conseil municipal, à l'unanimité, certifie que le compte Administratif lui est conforme.

Pour extrait conforme au registre.

Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 06 mars 2020.

Le Maire, Marcel BENY.

